

CULTURE

societe.union@sonapresse.com

Littérature : "Condamnés à réussir" de Iselle Akwoue

Line R. ALOMO
Libreville/Gabon

IL lui a fallu pas moins de 3 ans de travail pour livrer une version finie d'un bouquin qui lui tenait à cœur. Iselle Akwoue, auteur de "Condamnés à réussir", voulait coucher sur du papier les réalités locales, si ce n'est africaines, liées au succès. Tant, estime-t-elle, l'on a trop écouté les Américains donner des théories de riche. Il était temps qu'un entrepreneur africain, confronté aux réalités locales, livre "sa part de vérité" sur le chemin de la réussite. Des retards au manque de solidarité, en passant par le syndrome de la gratuité. Autant de spécificités bien africaines, décrites

dans l'ouvrage pour aider le lecteur en quête de succès à les déjouer. Iselle n'hésite pas à y relater les échecs. Les siens ont, particulièrement, été foudroyants. "J'ai changé de stratégie, rien n'y a fait." De l'expérience tirée à se relever de cette situation, elle en a fait 2 chapitres du livre qui en compte 8. Tout au long de l'ouvrage, le lecteur (re)découvre son identité, apprend à surmonter ses échecs après y avoir fait face. Iselle n'oublie pas les valeurs qui fondent la réussite, ou le caractère, encore moins le management des contrats. Mais attention, il vous faut être un acharné pour que le livre ait tout l'effet de lecture voulu. Avec cette deuxième œuvre, à cheval entre

une autobiographie et un guide de vie, Iselle Akwoue partage une expérience personnelle qui servira à tous les forcenés de la vie... condamnés à réussir. Précisant bien que l'on n'est pas dans un ramassis d'astuces ou de petits conseils souvent très théoriques : "Le livre

nous amène à comprendre pourquoi nous ne sommes pas solidaires. Il parle de l'amateurisme où d'aucun pensent que le Seigneur fera du favoritisme. Il évoque la ponctualité, entraîne des introspections qui bousculent et amènent à sortir de sa zone de confort."



Iselle Akwoue, auteure de "Condamnés à réussir", lors de la séance de dédicace de son livre à Libreville.

Le Covid-19 et le monde de l'art


Rassemblés par R.H.A

Musique : Aurlus Mabélé décédé. La star du soukous, version moderne de la rumba congolaise, infecté par le coronavirus, est décédé jeudi à Paris à l'âge de 67 ans, ont annoncé sur les réseaux sociaux sa fille Liza Monet et son ancien collaborateur, "Mon papa est mort ce matin du coronavirus, merci d'honorer sa mémoire. C'est une grande légende du soukous que le peuple congolais perd aujourd'hui", écrit notamment la rappeuse Liza Monet, sur Twitter. Claudy Siar, le producteur de l'émission "Couleurs Tropicales" sur RFI, annonce lui aussi la nouvelle et rend hommage au chanteur dans une vidéo postée sur internet. Son ancien collaborateur, Mav Cacharel, la confirme aussi sur Facebook. De son vrai nom Aurélien Miatsonama, Aurlus Mabélé, né à Brazzaville, au Congo, dans le quartier de




La star du soukous est décédé à l'âge de 67 ans.

Poto-Poto, s'est imposé sur la scène du soukous dans les années 1980 avec le groupe Loketo, fondé en compagnie du guitariste Diblo Dibala. • **Country : Kenny Rogers, funérailles en petit comité.** La star de la musique country Kenny Rogers, dont la carrière s'est étalée sur plus de 60 ans, s'est éteinte à l'âge de 81 ans, a annoncé sa famille dans la nuit de vendredi à samedi. Kenny Rogers, qui était en "soins palliatifs, s'en est allé paisiblement, à la maison, de mort naturelle et entouré de sa famille", ont déclaré ses proches, dans un communiqué de presse. Sa famille a indiqué organiser une cérémonie intime et en petit comité "par précaution liée à l'urgence nationale du Covid-19".



REPUBLIQUE GABONAISE

MINISTRE DE L'EMPLOI, DE LA FONCTION PUBLIQUE, DU TRAVAIL ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE, CHARGE DU DIALOGUE SOCIAL



GRUPE DE LA BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT

DIRECTION GENERALE DE L'AFRIQUE CENTRALE

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL

PROJET RENFORCEMENT DES CAPACITES POUR L'EMPLOYABILITE DES JEUNES ET L'AMELIORATION DE LA PROTECTION SOCIALE (RCEJPS)

DATE DE PUBLICATION	: 23 MARS 2020
ACTIVITE	: TRAVAUX DE REHABILITATION / EXTENSION DE TROIS (3) ETABLISSEMENTS DE FORMATION DE PORT-GENTIL
SECTEUR	: SOCIAL
SOURCE DE FINANCEMENT	: BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT
PRET N°	: 2000200000651
N° D'IDENTIFICATION DU PROJET	: P-GA-IAE-002

1. L'invitation à soumissionner suit l'avis général d'acquisition pour ce projet qui a été publié sur le site **Web du groupe de la Banque Africaine de Développement**.
2. Le Gouvernement Gabonais a reçu un financement de la Banque Africaine de Développement en diverses monnaies à l'effet de Projet Renforcement des Capacités pour l'Employabilité des Jeunes et l'amélioration de la Protection Sociale (RCEJPS). Il est prévu qu'une partie des produits de ce prêt soit appliquée aux règlements éligibles faisant partie du contrat pour les travaux de réhabilitation et d'extension de trois (3) établissements de formation à Port-Gentil (Ecole Nationale de Commerce, Lycée Technique Jean Fidèle OTANDO, Centre de Formation et de Perfectionnement Professionnels de Port-Gentil).
3. La Cellule d'Exécution du Projet RCEJPS invite par la présente des offres sous pli fermé de la part de soumissionnaires éligibles pour l'exécution des travaux de construction et réhabilitation tout corps d'Etat des trois établissements de formation (Ecole Nationale de Commerce, Lycée Technique Jean Fidèle OTANDO, Centre de Formation et de Perfectionnement Professionnels de Port-Gentil).
4. Les soumissionnaires éligibles intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires et inspecter le dossier d'appel d'offres aux bureaux de la **Cellule d'Exécution du Projet RCEJPS**, BP 3919 Libreville Gabon, Tel : (241) 011 72 53 39 / 074 48 68 90 / 077 41 58 15, courriel : cep.rcejps@gmail.com.
5. Un jeu complet de dossier d'appel d'offres peut être acheté par les soumissionnaires intéressés sur soumission d'une demande écrite à l'adresse indiquée ci-dessus et suite au règlement d'un droit non remboursable de cinq cent mille (500 000) francs CFA ou équivalent en euros.
6. Les dispositions dans les instructions aux soumissionnaires et dans les conditions générales du contrat sont les dispositions du dossier d'appel d'offres de la Banque Africaine de Développement : Passation des marchés des travaux.
7. Les offres doivent être soumises à l'adresse ci-dessus au **plus tard le 13 mai 2020 à 8 heures GMT** et doivent être accompagnées d'une garantie d'un montant de soixante-dix millions (70 000 000) francs CFA ou équivalent en euros.
8. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui désirent être présents et ce le **13 mai 2020 à 9 heures GMT** aux bureaux de la **Cellule d'Exécution du Projet RCEJPS**, sise au 224 Rue Jean Baptiste NDENDE, 4ème étage de l'Immeuble La Parisienne, Libreville GABON.

Le Chef de Projet

François BOUKANGOU